



- LEGENDE :**
- Zone urbaine**
 U : Zone urbaine à vocation principale d'habitat
 Ua : Secteur en assainissement autonome
 Uh : Secteur réservé à l'hébergement hôtelier et la restauration
- Zone à urbaniser**
 AUa1 - AUa2 - AUa3 : Zones à urbaniser sous condition et dans le cadre d'opérations d'aménagement à vocation principale d'habitat
 AUh : Zone à urbaniser sous condition et dans le cadre d'opérations d'aménagement à vocation d'hébergement hôtelier
 AUx : Zone constructible dès la réalisation du réseau d'assainissement
- Zone agricole**
 A : Zone réservée aux activités agricoles.
- Zone naturelle**
 N : Zone naturelle à protéger
 Na : Secteur où l'activité artisanale peut évoluer
 Nh : Secteur où l'extension de l'habitat est autorisée
 Nt : Secteur à vocation touristique

- Eléments du paysage à protéger au titre de l'article L. 123-1-7 du Code de l'Urbanisme
- Bâtiments repérés au titre de l'article L. 123-3-1 du Code de l'Urbanisme
- Bâtiments repérés au titre de l'article L. 123-1-5 7° du Code de l'Urbanisme
- SERVITUDE instaurée au titre de l'article L123-2b du code de l'urbanisme : le secteur concerné devra comporter un programme d'au moins 8 logements dont au moins 2 logements aidés

- EMPLACEMENTS RESERVES :**
- | Affection | Bénéficiaire |
|--|--------------|
| ER1 Elargissement de la voie communale | Commune |
| ER2 Aménagement du carrefour | Commune |
| ER3 Création d'un espace de jeux | Commune |
| ER4 Elargissement de voirie | Commune |
| ER5 Elargissement de voirie | Commune |
| ER6 Création d'un cheminement piéton | Commune |
| ER7 Création d'un cheminement piéton | Commune |
| ER8 Création d'un cheminement piéton | Commune |
| ER9 Aménagement d'un parking | Commune |
| ER10 Elargissement de la voirie + sécurisation du mur de soutènement | Commune |

dans ce cadre, se reporter au plan au 1/2500 seul opposable

Département de l'ARDECHE

Commune de CHAMPIS

PLAN LOCAL D'URBANISME

4. Règlement (pièces graphiques)

Plan d'ensemble		4.1	
ECHELLE	Prescription du PLU	Arrêt du projet du PLU	Approbation du PLU
1/6500	26/06/2009	29/06/2012	29/03/2012

BEAUR
 16 rue Condorcet - 69100 Bron
 Tél. 0472744646 - Fax 0472744651
 Courriel : contact@beaur.fr - Internet : www.beaur.fr

NUMERO DE LIGNE : 6 89 148 W:\PRODUCTION\PLU\AM\1404\CHAMPIS\PLU_042009\0416_PLU04V DATE : MARS 2013